

SMAP Régie du Pra Loup, à Pra Loup (04)

« Le choix d'Octime a été fait avec l'objectif d'évoluer vers la modernité. »

Interview de Valérie Pau-Faure, Directrice des Ressources Humaines et Responsable Comptable.



Créée il y a 50 ans, la station de ski du Pra Loup est devenue publique en 2008, détenue par le Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence et par la Communauté de Commune de la Vallée de l'Ubaye. La station du Pra Loup compte 180 km de pistes skiables.

Madame Pau-Faure, quelle est votre population de salariés ?

A l'année, la station du Pra Loup compte 20 CDI, auxquels s'ajoutent 10 CDD pendant l'été (pour la gestion de la télécabine et les autres personnes pour l'entretien du domaine). Mais durant la saison d'hiver, l'effectif global atteint 140 salariés avec les saisonniers. Donc en termes de population de salariés l'on compte des ouvriers, des employés qualifiés, des agents de maîtrise, des techniciens et 6 cadres. Le fort de l'activité se situant en hiver, la majorité de nos salariés sont des saisonniers.

Quelles est l'origine du projet d'installation d'Octime dans la station ?

La station est équipée du progiciel Octime depuis 2014. Le projet de remplacement de l'outils de gestion des temps est venu avec celui du remplacement du logiciel de paye. Avant, nos outils n'étaient pas pratiques... Chaque modification demandait beaucoup d'interventions.

En 2013, nous avons ainsi lancé un appel d'offres et 3 prestataires ont répondu. Le choix d'Octime a été fait avec l'objectif d'évoluer vers la modernité.

A l'époque, tous nos responsables construisaient leurs plannings sur Excel (en réalité, chacun faisait son planning dans son coin puis je rentrais les données dans l'outil de paye, donc il y avait une double saisie...). Aujourd'hui le gain de temps est énorme auprès des responsables de service.

En plus, la Hotline d'Octime est bien présente, on sent que c'est organisé chez vous ! A chaque demande par email, le retour est rapide. Quand on est non informaticien, c'est vraiment appréciable...

Au quotidien, quels sont les avantages à gérer les plannings sur Octime ?

En fait, nous utilisons les plannings Octime depuis 1 an, et cette année (saison d'hiver 2015-2016), c'est la première fois que nous utilisons Octime et le logiciel de paye en même temps, car nous avons interfacé les deux outils en mai 2015, donc nous découvrons les fonctionnalités au fil de l'eau.

Mais nous remarquons déjà les bénéfices. Lorsqu'un contrat est créé dans l'outil de paye il est interfacé le lendemain dans Octime, c'est très simple. Et encore notre utilisation d'Octime reste très basique au quotidien, nous devons monter en compétences sur l'outils par le biais des formations.

Au niveau du planning des salariés, et ce grâce au réglementaire qui a été paramétré sur le logiciel durant la phase d'installation d'Octime à la station, nous avons une date d'entrée théorique pour les salariés ainsi qu'une date de sortie théorique : le logiciel crée un planning automatique pour le salarié. Ensuite le manager n'a plus qu'à venir apporter des modifications et des corrections sur le réalisé. Une fois encore, c'est très simple.